# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-4-75 33381

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

BULLETIN N° 34 - 23 avril 1975


## ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier :

Compte tenu de la hausse des températures de ces derniers jours et du développement de la végétation de toutes les variétés de pommier, il est recommandé d'assurer la meilleure protection possible des arbres fruitiers contre la tavelure. Les prochaines pluies favoriseront les contaminations primaires. Dans les vergers de petites dimensions où il est possible d'effectuer un traitement en quelques heures, celui-ci peut être retardé jusqu'à l'approche de la période pluvieuse, (méthode du traitement préventif) ; il y a lieu alors de tenir compte d'informations météorologiques sérieuses.

Si ce traitement préventif n'a pu être fait à temps, dans les vergers de grande surface, où il demande plus de 24 heures, en cas de lessivage du dernier traitement, il est possible à l'aide de fongicides systémiques d'arrêter un début de contamination, à la condition d'intervenir dans les 24-36 heures après une période pluvieuse contaminatrice (méthode en traitement "stop") la durée d'intervention possible est d'autant plus courte que les températures sont plus élevées.

Tavelure du poirier :

Effectuer une nouvelle protection, en tenant compte de l'évolution végétative des arbres et de la date de la dernière intervention.

Oïdium du pommier :

Les premières pousses oïdiées ont été observées le 21 avril, le champignon ayant repris son développement dès les premières chaleurs.

Si l'on peut se permettre d'espacer les traitements anti-tavelure en période de beau temps, il n'en est pas de même pour l'oïdium qui doit être combattu en cette période, par des traitements rapprochés plus particulièrement sur les variétés sensibles. Les pousses fortement oïdiées doivent être dès maintenant coupées et détruites par le feu.

P.187

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Monilia du cerisier :

Sur variétés sensibles la protection des arbres doit se poursuivre au fur et à mesure de l'évolution végétative de ces arbres.

Traitements insecticides sur chenilles diverses :

Selon nos observations sur plusieurs vergers, les premiers dégâts sont pratiquement insignifiants et ne justifient pas actuellement une intervention. Surveiller cependant attentivement les arbres.

Pucerons : aucun puceron n'a été observé jusqu'à présent.

Araignées rouges : aucune éclosion n'a été constatée à ce jour. Le taux d'infestation des vergers est cette année très bas.

## L'ERINOSE DE LA VIGNE ERIOPHYES VITIS

L'Erinose encore appelée phytopte de la vigne fait partie de l'ordre des Acariens dont certains représentants sont bien connus pour les dégâts graves et spectaculaires qu'ils provoquent en viticulture et cultures fruitières. La famille des Eriophyidées groupe des espèces inféodées au poirier, tilleul, lilas, framboisier, groseillier, noisetier, prunier ...

Eriophyes vitis est un hôte de la vigne connu depuis fort longtemps et dont la présence, en Champagne se remarque, chaque année. Au printemps 1970 l'Erinose s'est manifestée précocement et son extension a parfois été spectaculaire sur jeunes vignes.

Cet acarien mesure 0,15 à 0,20 mm ; ses piqûres occasionnent des boursouflures rougeâtres à la face supérieure des feuilles, alors que sur la partie inférieure on remarque un feutrage très caractéristique. Dans cet abri pileux les acariens se développent abondamment. En fin de saison, ce feutrage prend une teinte brune. A l'aide d'une forte loupe et en soulevant les écailles des bourgeons il est possible de déceler la présence des adultes hivernants qui par leurs piqûres provoqueront ces galles caractéristiques visibles dès le débourrement. La recherche des acarien doit être minutieuse afin d'éviter de confondre l'érinose avec l'acariose provoquée par une espèce voisine le Phyllocoptes vitis et dont l'action est autrement plus néfaste sur la végétation de la vigne (bourgeons ne se développant pas) ce dernier parasite parait en régression en Champagne à la suite des traitements entrepris ces dernières années.

Au printemps l'abondance de l'érinose peut amener un envahissement des jeunes grappes. Eriophes vitis a 5-7 générations estivales - la migration des adultes vers la base des sarments a lieu en automne où l'hivernation s'effectuera dans les anfractuosités de l'écorce et principalement sous les écailles des bourgeons.

Les traitements à base de soufre ont été préconisés depuis fort longtemps sous forme de soufre poudrage et de soufres mouillables. Il faut tendre dans les vignes contaminées à généraliser ces applications de très bonne heure. Des essais réalisés en Suisse ont montré qu'il était possible de réduire notablement les générations d'été, à l'aide de certains insecticides si la prolifération d'Eriophyes prenait une allure de catastrophe. Il ne semble cependant pas opportun dans notre région d'envisager ces traitements d'été. La lutte doit donc être présentement entreprise à l'aide de soufre, appliqué dès le débourrement et autant que possible pendant les périodes de beau temps.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.